



**Gemeng
Biissen**

Administration communale de Bissen
Avis au public
Enquête de commodo et incommodo

En application de la loi du 10 juin 1999 relative aux établissements classés, le collège des bourgmestre et échevins de la commune de Bissen informe le public que le bureau ProSolut S.A. ingénieurs-conseils sis 2, Garerstrooss à L-6868 Wecker-Gare a présenté une demande pour l'exploitation d'ateliers de travail de métaux pour le compte de la société Kiowatt S.A. à 6, op der Poukewiss à Bissen (numéro de dossier 1/23/0570).

La demande et les plans afférents sont déposés au secrétariat communal du 15 mars 2024 au 29 mars 2024 inclus à l'inspection du public et toute réclamation écrite contre la demande susdite doit être adressée au collège des bourgmestre et échevins jusque et y compris cette date. En outre, le bourgmestre ou son délégué recevra mercredi, le 03 avril 2024 tous les intéressés qui se présentent pour être entendus oralement. L'audition se fera entre 11.00 et 12.00 heures au secrétariat communal.

Bissen, le 14 mars 2024
Le collège des bourgmestre et échevins

David VIAGGI,
bourgmestre



Roger SAURFELD,
échevin

Cindy BARROS DINIS,
échevin

